



# Bulletin

CHANTIER  
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

## “ De nouveau, nous osons... ”

Le conseil d'administration du Chantier vient de publier un document de positionnement stratégique, intitulé “ De nouveau, nous osons... ”. L'intention, en publiant ce document, est de soumettre au débat notre vision du développement de l'économie sociale. Cette démarche de consultation vise aussi à faire connaître les besoins des entreprises d'économie sociale et à présenter nos attentes face aux futurs choix budgétaires gouvernementaux. On peut se procurer ce document de 32 pages, en version papier ou numérique (pdf), en communiquant avec nous par courriel : [ecosoci@chantier.qc.ca](mailto:ecosoci@chantier.qc.ca).

## Débat sur l'économie sociale et solidaire

Cinq ans après le rapport “ Osons la solidarité ”, le Chantier de l'économie sociale revient donc sur la place publique pour faire son bilan et réaffirmer son implication dans la démocratisation de l'économie et de la vie en société. Dans le cadre d'un projet de coopération franco-québécois en économie sociale et solidaire, un débat public sur cette question est organisé auquel participeront: Nancy Neamtan, Gérald Larose, Claude Béland, Claudette Carbonneau, vice-présidente de la CSN et Diane Gaudet, secrétaire générale associée au ministère du Conseil exécutif du Québec. Le commentaire de clôture sera fait par M. Hugues Sibille, délégué interministériel à l'innovation sociale et à l'économie sociale, du Gouvernement de la France. Cette rencontre aura lieu à Montréal, au Centre Saint-Pierre, le 8 février de 13h. à 15h. Info : 514-987-3000, poste 1670.

## 100<sup>e</sup> investissement du RISQ

Le 100<sup>e</sup> investissement du RISQ au montant de 50 000\$ permet à l'École entreprise Formétal d'accroître et de diversifier ses activités. “ Entreprendre autrement, voilà le risque que nous avons pris depuis novembre 1997 et c'était le bon”, souligne la présidente du Réseau d'investissement social du Québec (RISQ), Nancy Neamtan. Les fonds gérés par le RISQ proviennent de l'entreprise privée et

du ministère de l'Industrie et du Commerce. Le pharmacien et homme d'affaires Jean Coutu, un souscripteur important du RISQ, estime que les entreprises privées comprennent mieux qu'un investissement monétaire dans l'économie sociale leur apporte la satisfaction de voir leur participation financière directement responsable d'un changement social.

## Consolidation des entreprises

Après plusieurs mois d'attente, des fonds destinés à la consolidation financière des entreprises d'économie sociale oeuvrant dans des secteurs qui ne sont pas dotés d'une politique sectorielle de financement en économie sociale sont enfin disponibles. Même si cette enveloppe budgétaire est relativement modeste (2 millions \$ par année, dont 600 000\$ sont déjà utilisés à Montréal dans le cadre d'une entente spécifique), les entreprises d'économie sociale peuvent communiquer avec leur CLD pour connaître les conditions d'octroi de ces fonds.

## “ Économie sociale et lutte à la pauvreté ”

Une conférence intitulée “ L'économie sociale et la lutte à la pauvreté ” aura lieu le 13 février, à 19h., au 155 Charest Est à Québec. Les débats de cette soirée de discussion seront lancés par Marcel Arteau, d'Anim'Action, Vivian Labrie, du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, Guy Paiement, du Centre St-Pierre et Jacques Fiset du CLD Québec-Vanier. Info : 418-524-8885.

## Prochain CA

La prochaine réunion du conseil d'administration du Chantier aura lieu le 16 février à Montréal. Ce sera l'occasion de faire le point sur les premières réactions des différents réseaux au document de positionnement du Chantier. Un représentant du Gouvernement du Québec sera également invité à rendre compte de l'évolution de la planification gouvernementale en économie sociale. Le CA pourra donc bien faire les arrimages entre ces deux processus.

T	514 281-2320
F	514 281-0710
☎	1 888 251-3255
@	<a href="mailto:ecosoci@chantier.qc.ca">ecosoci@chantier.qc.ca</a>